



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS



Donnez
votre avis

du 15 avril au 17 mai
2019



PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS



www.clermontmetropole.eu



QU'EST-CE QU'UN PDU ?

Le **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** est le document qui organise les mobilités sur le **territoire de l'agglomération** clermontoise pour **une période de 10 ans**.

Il doit prendre en compte l'ensemble des modes de déplacement et concerne aussi bien le transport de marchandises que celui des personnes.

POURQUOI UN PDU ?

Le contexte global actuel montre l'urgence climatique dans laquelle nous nous situons. Le PDU prend en compte cet enjeu environnemental fort en proposant des solutions plus vertueuses en matière de mobilité, pour tous.

LES OBJECTIFS DU PDU

▶ Diminuer l'usage de la voiture



▶ Promouvoir les modes doux et les transports collectifs



▶ Améliorer la qualité de l'air

▶ Améliorer le cadre de vie et favoriser un partage équilibré de l'espace public





LES PRATIQUES DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Temps passé à se déplacer

54 min/jour



1,4 voiture

par ménage en moyenne

Trajets domicile/travail

80% en voiture



Trajets par jour et par personne

14,5 km

à Clermont

22,5 km

dans le reste de la Métropole





Déplacements par jour et par personne

4 dont 3 en voiture





RAPPEL DES OBJECTIFS DE RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES POUR 2030

	AUJOURD'HUI			OBJECTIF 2030	
	RESSORT TERRITORIAL*	CLERMONT- FERRAND		RESSORT TERRITORIAL*	CLERMONT- FERRAND
	61%	46%	→	50%	37%
	30%	40%	→	33%	40%
	7%	12%	→	12%	18%
	2%	2%	→	5%	5%

* Ressort territorial du SMTAC : périmètre où les actions seront mises en œuvre (communes de Clermont Auvergne Métropole, Mur-sur-Allier, Pérignat ès Allier).





ACTIONS PRINCIPALES

- ✓ **CONNAÎTRE L'OFFRE DE STATIONNEMENT PUBLIQUE ET PRIVÉE ET DÉFINIR UNE POLITIQUE GLOBALE SUR LE TERRITOIRE** 
 - ⋮ Réduire le stationnement sur la voie publique est le moyen le plus efficace pour réduire la place de la voiture au profit des autres modes de transport.

- ✓ **S'APPUYANT SUR LA RÉVISION DU SCHEMA DE VOIRIE**
 - ⋮ La révision du schéma de voirie vise à réduire la vitesse et l'espace dédié à la voiture particulière au profit des modes actifs (vélos et piétons) tout en renforçant la sécurité des déplacements.

- ✓ **POUR PERMETTRE LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC**    
 - ⋮ Ce partage doit être plus équilibré entre tous les modes.

- ✓ **RESTRUCTURER LE RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN**
 - ⋮ Cette restructuration va s'articuler autour de trois axes structurants de transports : les lignes A (tramway), B et C (bus à haut niveau de service). C'est l'ensemble du réseau de transport urbain qui sera restructuré.

- ✓ **ET PROPOSER DES ALTERNATIVES À LA VOITURE EN PROMOUVANT DES PLANS DE MOBILITÉ**
 - ⋮ Le Plan de Mobilité est mis en place par les entreprises et a pour but de favoriser l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

- ✓ **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN CRÉANT UNE ZONE À FAIBLE ÉMISSION**
 - ⋮ Les zones à faible émission (ZFE) servent à lutter contre la pollution atmosphérique. Elles limitent l'accès à un secteur préalablement défini pour les véhicules les plus polluants.

- ✓ **ET RÉALISER LE SCHEMA CYCLABLE MÉTROPOLITAIN**
 - ⋮ Avec 365 km de voirie dédiée aux cyclistes réalisés de 2019 à 2029, la ville deviendra cyclable. 





ENQUÊTE PUBLIQUE : DONNEZ VOTRE AVIS

PERMANENCES DANS VOTRE MAIRIE

AUBIÈRE

Lundi 15 avril 2019
de 14h à 17h

AULNAT

Vendredi 17 mai 2019
de 9h à 12h

BEAUMONT

Mercredi 17 avril 2019
de 9h à 12h

BLANZAT

Lundi 15 avril 2019
de 8h30 à 12h

CEBAZAT

Mercredi 17 avril 2019
de 14 à 17h

CEYRAT

Lundi 29 avril 2019
de 8h30 à 12h

CHAMALIÈRES

✓ Jeudi 25 avril 2019
de 8h30 à 12h30

✓ Jeudi 2 mai 2019
de 8h30 à 12h30

CHÂTEAUGAY

Mercredi 24 avril 2019
de 13h30 à 16h30

CLERMONT-FERRAND

✓ Lundi 29 avril 2019
de 14h à 18h

✓ Vendredi 10 mai 2019
de 14h à 18h

à la Maison des Mobilités,
17 rue Saint-Hérem

COURNON

✓ Mardi 30 avril 2019
de 13h à 17h

✓ Jeudi 9 mai 2019
de 13h à 17h

DURTOL

Vendredi 26 avril 2019
de 9h à 12h

GERZAT

Vendredi 17 mai 2019
de 13h à 16h

LE CENDRE

Mardi 14 mai 2019
de 14h à 17h

LEMPDES

Mardi 30 avril 2019
de 9h à 12h

NOHANENT

Lundi 6 mai 2019
de 14h à 18h

ORCINES

Vendredi 3 mai 2019
de 9h à 12h

PERIGNAT-LÈS-SARLIÈVE

Samedi 11 mai 2019
de 9h à 12h

PONT-DU-CHÂTEAU

Vendredi 10 mai 2019
de 8h à 12h

ROMAGNAT

Vendredi 10 mai 2019
de 14h à 17h

ROYAT

Jeudi 18 avril 2019
de 14h à 17h

PERIGNAT-ÈS-ALLIER

Lundi 13 mai 2019
de 14h à 18h

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

Mardi 14 mai 2019
de 14h à 17h

MUR-SUR-ALLIER

Mercredi 15 mai 2019
de 15h30 à 18h

SMTC-AC

✓ Lundi 15 avril 2019
de 14h à 17h

✓ Lundi 6 mai 2019
de 14h à 17h

ENQUÊTE PUBLIQUE : DONNEZ VOTRE AVIS

Un registre est à la disposition du public en mairie, ainsi qu'au SMTC-AC. Vos remarques peuvent être envoyées par courrier à :

M. le Président de la Commission d'Enquête
2 bis rue de l'Hermitage
63 063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

ou par mail à enquete.pdu@smtc-clermont-ferrand.com

RÉUNIONS PUBLIQUES

- ▶ Mercredi 24 avril 2019 à 20h à Polydôme à Clermont-Ferrand
- ▶ Jeudi 9 mai 2019 à 20h Salle le Caméléon, 52 avenue de Cournon à Pont-du-Château

EN LIGNE

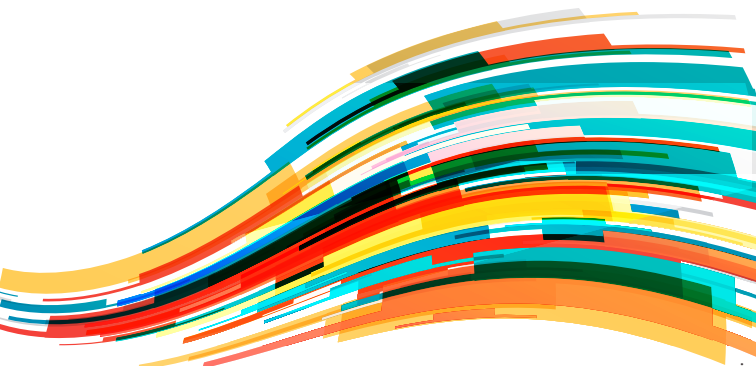
PDU consultable sur
www.clermontmetropole.eu





PDU

PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS



VOUS POUVEZ CONTRIBUER SUR
www.clermontmetropole.eu

